

(N^o 46.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Charles Auguste Lauffer, soldat au 3^e régiment de Chasseurs à pied.

(Voir le N^o 331, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le nommé Charles Auguste Lauffer, soldat au troisième régiment de Chasseurs à pied, a, le 2 décembre 1839, adressé une pétition à la Chambre des Représentants, pour solliciter la naturalisation ordinaire. Le pétitionnaire se dit né à Leipzig le 9 décembre 1809, mais aucune pièce quelconque n'a pu être produite par lui à l'appui de ses assertions; aucuns renseignements n'ont pu faire connaître quelle avait été sa conduite antérieurement au 8 octobre 1830, époque où il a pris service en Belgique, dans le bataillon des tirailleurs de la Meuse; il paraît seulement, qu'il avait déserté du service de Saxe; depuis qu'il est au service Belge où il s'est successivement réengagé, ses supérieurs ont rendu un compte favorable de sa conduite.

Sa demande a été prise en considération le 28 février 1845, dans la Chambre des Représentants, par 43 suffrages contre 5.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.